



ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du conseil municipal du 24 Août 2022

- 1. Présence et vérification du quorum**
- 2. Ouverture de la séance**
 - 2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Renonciation à l'avis de convocation**
- 4.1 Autoriser la municipalité de Saint-Sylvere à recevoir la contribution gouvernementale confirmée par la ministre des Affaires municipales et de l'habitation dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023**

AJOUT

- 4.2 Programme d'aide à la voirie (PAVL)
- 4.3 Abroger la résolution d'embauche de Mme Valérie Bergeron

5 Période de questions

6 Levée de l'assemblée